

Ecole de Conduite Philippe BERTRAND

vous propose

POURQUOI

- Engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de surconfiance
- Réduire la période probatoire

POUR QUI

Titulaires d'un premier permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois

FORMATION POST PERMIS

AVANTAGES*

- Permis B : 12 points en 2 an au lieu de 3
- Permis AAC : 12 points en 1 an et demi au lieu de 2

COMMENT

1 journée de formation de 7 heures, en groupe, pour partager les expériences de conduite avec un enseignant de la conduite spécialement formé.

* sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis

Tarif : 100€

Dates et inscriptions : se renseigner à l'accueil